



Loi Santé

Le débat sur le projet de loi Santé a débuté lundi dernier à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement lui-même a présenté de très nombreux amendements, réécrivant ainsi des articles entiers du projet présenté au conseil des ministres l'année dernière.

Plus que jamais, il sera indispensable d'être attentif à la version qui va être soumise au vote, car d'ores et déjà des changements de forme et de fond ont été importants par rapport au projet de loi sur lequel la communication ministérielle a été construite, et d'autres à la marge pourraient subvenir pendant le débat parlementaire. Ces modifications ne remettent pas en cause l'orientation générale du texte qui demeure une poursuite de la loi « HPST » et non sa remise en cause.

Ces retournements démontrent la fébrilité du ministère à faire aboutir son texte et l'étendue des débats au sein de l'exécutif gouvernemental.

L'amendement sur les nouvelles ARS démontre la volonté d'accentuer leurs prérogatives, et d'accélérer la mise en œuvre de la loi HPST avec demain 13 ARS dont les DG préfigurateurs seront nommés ce mois-ci...

L'amendement sur la psychiatrie montre la volonté de ne pas prendre en compte ce versant de la santé et même au contraire de le nier. Passer à une mission au lieu d'une activité concrétise le mépris porté au travail des professionnel-le-s du secteur psychiatrique. Il dénote également de la non-prise en compte des besoins de la population, de plus en plus fragilisée par des choix budgétaires drastiques à tous niveaux.

La ministre a poursuivi la marche en avant sans tenir compte de la réalité des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux. Elle a avancé avec détermination sans recevoir l'ensemble des acteurs concernés. Elle affiche son obstination d'accélérer la mise en œuvre de la loi HPST. Pour notre organisation, ce projet de loi est inacceptable.

Concernant la psychiatrie, la volonté manifeste de passer à une mission au lieu d'une activité accompagne la démarche de transformer la prise en charge de la personne à des actes plus ciblés...